

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Makokou: un nouveau directeur à l'antenne provinciale de la CNSS

Il s'agit de William Nguia Yandjangoye, qui succède à Basile Kambiandjourou.

Benjamin EVINE-BINET
Makokou/Gabon

L'AGENCE de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) de Makokou a un nouveau chef, en la personne de William Nguia Yandjangoye. Celui-ci succède à Basile Kambiandjourou, muté quant à lui à Moanda, l'ancien poste du dernier cité. Il s'agit donc d'une permutation entre les deux responsables. L'installation a eu lieu le 29 septembre dernier, à la faveur d'une cérémonie sobre, présidée dans

le respect des mesures barrières, par le directeur régional CNSS Ogooué-Ivindo/Woleu-Ntem, Germain Ebolo. En présence des autorités politico-administratives locales, dont la gouverneure de province, Christiane Leckat. "M. Nguia, votre nomination à ce poste de responsabilité résulte, nul doute, de votre capacité managériale, celle dont vous avez fait montre à la tête de l'agence de Moanda (...) Continuez ainsi car, vos nouveaux défis à Makokou sont divers et variés. Il suffira, pour y parvenir, de rentabiliser le capital confiance et de vous mettre en phase avec le PARI (Participatif-Actif-Réactif-Instruction), qui est la vision stratégique de la nouvelle direction



Photo-souvenir avec la gouverneure Leckat à la fin de la cérémonie.

générale de la CNSS", a souligné le directeur régional. Lequel a rappelé que "les fondamentaux de la sécurité sociale passent aussi par la prise en compte de la protection sociale, surtout en cette période de crise

sanitaire liée au Covid-19, qui perturbe les équilibres économiques et financiers". Le promu a remercié les autorités de nomination pour la confiance renouvelée en sa personne, pour présider aux destinées, cette fois,

de l'agence CNSS de Makokou. "Reconnaissant, je m'engage à œuvrer dans le sens des orientations de la direction générale, et poursuivrai le travail entamé par mon prédécesseur", a promis M. Nguia Yandjangoye.

Meyo-Kyè : inauguration d'une salle polyvalente



La case d'écoute de Meyo-Kye mise à la disposition de la population par l'honorable Elie Colin Akoué.

UN don du député du 2e siège du département du Ntem, Elie Colin Akoué.

E. EBANG MVE
Bitam/Gabon

"NDA Bissesseng Jean-Baptiste Adzabe Gondet" : c'est le nom de la "Maison communautaire polyvalente" que vient d'offrir aux populations de Meyo-Kyè, chef-lieu du canton Ntem 1-Mveze, le député du 2e siège du département du Ntem, Elie Colin Akoué. L'inauguration de la bâtisse s'est

déroulée dernièrement, en présence du sous-préfet du district de Meyo-Kyè, Martin Mba Mengue, des chefs de villages et de la population locale. La structure porte le nom "Jean Baptiste Adzabe" alias "Gondet". Un illustre fils de la localité aujourd'hui décédé. Et qui fut "un brillant étudiant, un cadre administratif exemplaire doublé d'un ancien footballeur international ayant notamment évolué dans l'équipe de "Les ASS" dans les années 1970".

Pour le donateur, "par cette dénomination, nous tenions à entretenir le souvenir de notre illustre frère (...) En effet, comme beaucoup le savent et l'approuvent, celui que nous appelions affectueusement Gondet avait beaucoup de qualités qui sont restées immuables, au point qu'il mérite de rester dans nos mémoires, afin qu'il fasse désormais partie intégrante des équipements collectifs de Meyo-Kyè".

La maison communautaire en question est équipée d'une grande salle pouvant contenir plus de 200 places assises, d'un bureau et de trois latrines. Elle sera gérée par la sous-préfecture de Meyo-Kyè, qui devrait "la mettre à la disposition de tous les organisateurs des événements en tous genres, sans distinction de religion, de nationalité ou d'appartenance politique", a tenu à préciser le bienfaiteur.

Le sous-préfet Martin Mba Mengue, le représentant des notables, Moïse Oyono Menié et l'épouse du défunt, Francine Adzabe, ont remercié l'élu national pour cette structure qui vient immortaliser l'enfant chéri de la zone dite des Trois-frontières.

Port-Gentil : les églises restent fermées



Les églises sont restées fermées à Port-Gentil le 27 septembre dernier.

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

A l'instar de l'intérieur du pays, les leaders religieux de la capitale économique gabonaise n'ont pas eu d'autre choix que de se conformer, à regret, à la décision du ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha, de garder les églises fermées en attendant les rapports des comités techniques provinciaux sur l'adaptabilité du protocole sanitaire dans les lieux de culte. En effet, s'appuyant sur la décision unilatérale d'un collectif d'hommes de Dieu, pourtant membre de la commission interministérielle ad hoc, qui avait fixé au dimanche 27 septembre, la reprise officielle des activités

ecclésiastiques dans l'ensemble du pays, de nombreux ministres de culte à Port-Gentil avaient déjà pris leurs dispositions pour la réouverture de leurs églises à cette date. Si certaines églises se sont organisées en interne pour le nettoyage, d'autres ont préféré solliciter une main-d'œuvre adaptée pour des opérations de désinfection plus efficaces pour leur reprise. Sauf que pour l'heure, les églises devront se contenter de l'état des lieux des comités techniques des Copil provinciaux. Lambert Noël Matha a été clair : " aucune ouverture de lieu de culte ne sera autorisée tant que le gouvernement ne l'aura pas décidé ". Dans la ville de sable, la visite des églises par le Copil débutera sous peu. Sous le couvert de l'anonymat, un pasteur rappelle que " toute autorité vient de Dieu. Nous nous devons de respecter les autorités établies. Sinon quel exemple donnerons nous à nos fidèles ", s'est-il interrogé. Pour YMM, confiant, quant à la reprise imminente de leur secteur, au regard, soutient-il, des efforts consentis par le gouvernement dans ce sens.